



# Contrat de projet

## LE PATIO centre social Onet-le-Château

2023 - 2024



---

# SOMMAIRE

Préambule	p 3
Identité de la structure	
Le territoire	p 4
Le centre social	p 7
Contrat de projet 2023 - 2024	
Les orientations	p 9
Orientation 1	p 10
Orientation 2	p 14
Orientation 3	p 19
Orientation 4	p 22
Orientation 5	p 26
Annexes	
Annexe 1 : Organigramme	p 29
Annexe 2 : Budget 2023	p 30
Annexe 3 : Budget 2024	p 31

---

## PREAMBULE

Depuis plus de 50 ans, le "Centre Social" joue un rôle déterminant dans le quotidien des Castonétoises et des Castonétois, tant en termes de lien social que de proximité au profit des familles et des habitants. Il offre ainsi un éventail de services et d'activités socioculturelles et intergénérationnelles dans une perspective d'animation globale de la vie de notre cité.

Afin d'optimiser cette démarche, la C.A.F. de l'Aveyron et la commune d'Onet-le-Château ont souhaité redéfinir les modalités de gestion de l'équipement.

En conséquence, il a été décidé de confier la gouvernance du "Centre Social" à notre ville avec un double objectif :

- assurer la continuité du partenariat engagé depuis de nombreuses années autour des axes majeurs tels l'accompagnement administratif, l'action « familles » et la vie associative ;
- développer des actions, existantes ou nouvelles, sur le territoire et renforcer la complémentarité entre les différents acteurs locaux au bénéfice des usagers.

C'est pourquoi, depuis septembre 2021, "Centre Social" devenu "Patio Centre Social" s'est employé à perpétuer le développement local et améliorer le lien social grâce aux divers services et activités proposés.

Les échanges au sein des différents comités techniques réunissant élus, techniciens et partenaires, ont permis de fixer les axes d'intervention du projet et valider les objectifs et actions pour la période 2023 - 2024.

Aujourd'hui, le "Patio Centre Social" élabore un nouveau contrat de projet en tenant compte des besoins et attentes des habitants, ainsi que des partenaires, au regard d'une dynamique de territoire.

A partir des éléments clefs du territoire et de sa population, nécessaires à la définition du projet, ce document élabore la stratégie, régénérée et ambitieuse, du contrat de projet du "Patio Centre Social" qui intègre, notamment, une politique d'animation globale et la participation des habitants.

# IDENTITE DE LA STRUCTURE

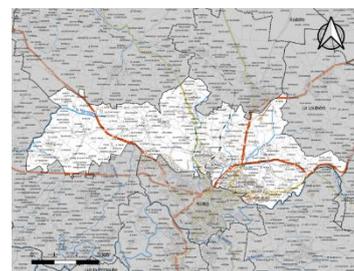
## Le territoire



La commune d'Onet-le-Château est située au nord de Rodez, et fait partie des huit communes de Rodez Agglomération.

Avec ses 40 km<sup>2</sup> de superficie, elle est la plus grande commune de l'Agglomération. En effet, elle s'étend de Capelle (village le plus à l'ouest) à La Roquette (village le plus à l'est) sur 12 kilomètres. Sans disposer à proprement parler d'un cœur de ville, le tissu urbain qui jouxte Rodez, comprenant les quartiers des 4 Saisons, des Balquières et des Costes Rouges, est

nettement plus dense, et le quartier des 4 Saisons abrite de multiples services et équipements dévolus à un centre-ville et utiles à la population. Des infrastructures routières d'importance, dont la RN88, traversent la commune de part en part.



## Chiffres clés (données INSEE disponibles)

### Démographie

**11 881 habitants (+1 458 habitants en 10 ans)**  
11 659 en 2018  
Soit 1/5 de la population de l'agglomération

- 13,7% des habitants sont des **immigrés**
- 11,3% des moins de 25 ans sont de **nationalité étrangère**



### Tranches d'âge



Moins de 14 ans	Agglo : 15,9%
Onet : 18,1% / 2 149 pers.	
Entre 15 et 29 ans	Agglo : 18,5%
Onet : 16,3% / 1 935 pers.	
Entre 30 et 60 ans	Agglo : 38,7%
Onet : 37,6% / 4 464 pers	
Plus de 60 ans	Agglo : 27,9%
Onet : 28,1% / 3 333 pers	



### Composition des ménages

Ménages d'une personne

Onet : 39,2% soit 2 165 ménages  
Agglo : 44 %

Familles sans enfant

Onet : 27,9% soit 1 544 ménages  
Agglo : 27,2%

Familles avec enfants

Onet : 31,5 % soit 1 741 ménages dont 8,3% de familles monoparentales  
Agglo : 27,3 % dont 7,2% de familles monoparentales

## Revenus des ménages

Médiane du revenu 2018

Onet : 21 160 €

Agglo : 22 170 €



Taux de pauvreté 2018

Onet : 15%

Agglo : 12%



## Catégories socio-professionnelles

Ouvriers

Onet : 14,8% Agglo : 11,6%

Employés

Onet : 16,2% Agglo : 16,4%

Professions intermédiaires

Onet : 14,1% Agglo : 15,3%

Non diplômés

Onet : 20,6% Agglo : 17,7%

## Population active

Taux d'activité chez les femmes

Onet : 70,8%

Agglo : 72,5%

Taux d'activité (15-64 ans)

Onet : 73,6%

Agglo : 73,9%

Taux de chômage Onet : 8% / 574 pers.

Agglo : 7,3%

## Diagnostic

Depuis les années 60, Onet-le-Château est passé d'une commune plutôt rurale à un **pôle urbain**. En effet, entre 2007 et 2017, la commune a gagné 1 458 habitants, soit une augmentation de 14 %.

Onet-le-Château s'inscrit dans **une dynamique d'accueil** avec un solde migratoire de + 1,4 %.

L'indice de vieillissement constaté sur la commune confirme **le caractère relativement jeune de la population**. Toutefois, **la population adulte vieillit** nettement avec une augmentation significative des tranches d'âges au-dessus de 60 ans. Ainsi aujourd'hui, il y a sensiblement autant de personnes de plus de 60 ans (28,1 %) sur la commune que de personnes de moins de 25 ans (28,7 %).

En 2017, le nombre total de ménages à Onet-le-Château est de 5 528, soit plus 398 ménages en 5 ans. Cette croissance s'explique principalement par l'augmentation du parc de logements. La taille moyenne des ménages est stable. On notera par ailleurs que la population d'Onet-le-Château abrite une **diversité culturelle** peu commune à l'échelle de l'Aveyron. La présence du CADA contribue sans aucun doute à cette situation.

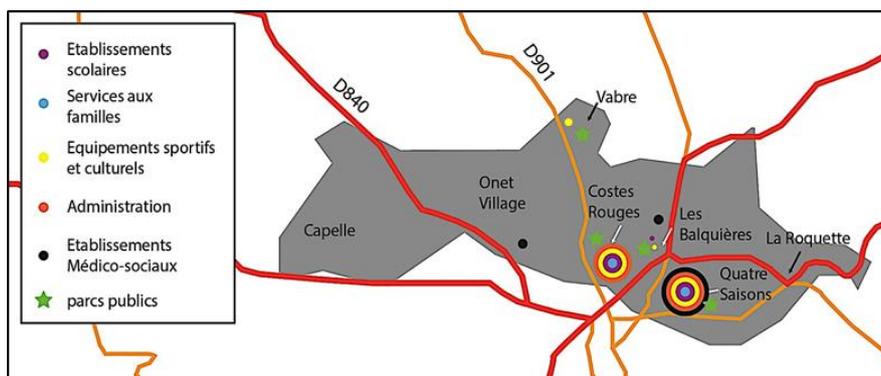
Dans l'ensemble le nombre de familles augmente régulièrement depuis 10 ans. **L'augmentation la plus significative concerne les familles monoparentales** dont la part passe en 5 ans de 10,8 % à 14 % des familles, soit plus 120 ménages.

Ce phénomène est très spécifique à la commune, et récent car le nombre de familles monoparentales n'avait aucunement progressé sur la période précédente (2007-2012).

Le nombre de ménages d'une personne n'a cessé d'augmenter depuis 2007. Ce phénomène reflète entre autres, le vieillissement de la population avec près de 40 % des personnes de plus de 80 ans qui vivent seules, mais aussi la présence non négligeable de célibataires, près de 25 %.

## Les équipements

La plupart des équipements et services à la population sont concentrés sur les quartiers les plus densément peuplés de la commune, soit les Quatre Saisons et les Costes Rouges. Même si l'offre est localisée, la commune dispose d'un panel d'équipements culturels et sportifs ainsi que de lieux de convivialité de type square ou parcs publics où la mixité sociale et les rencontres s'effectuent. Pour illustration, l'aménagement du parc paysager des Costes Rouges semble donner satisfaction aux habitants et faciliter la cohésion sociale et le lien intergénérationnel.



Le bassin scolaire est particulièrement bien doté à l'appui d'une diversité de structures d'accueil et d'activités. En complément des propositions scolaires, des actions de soutien à la scolarité sont mises en œuvre avec 3 CLAS (2 primaires, 1 collège), et deux associations, l'AFEV et le Secours Catholique qui proposent des accompagnements aux familles.

### Les principaux équipements culturels et sportifs :

- 1 MJC
- 1 salle de spectacle, La Baleine, qui accueille un café culturel le Krill
- 1 médiathèque
- 1 ludothèque
- 1 maison des associations
- 3 stades
- 2 gymnases
- L'Athyrium
- 1 pôle aquatique
- 1 complexe de tennis
- Des terrains de pétanque

## Le centre social

Le Patio centre social joue un rôle déterminant dans le quotidien des Castonétois en termes de lien social et de proximité au service des habitants et des familles.

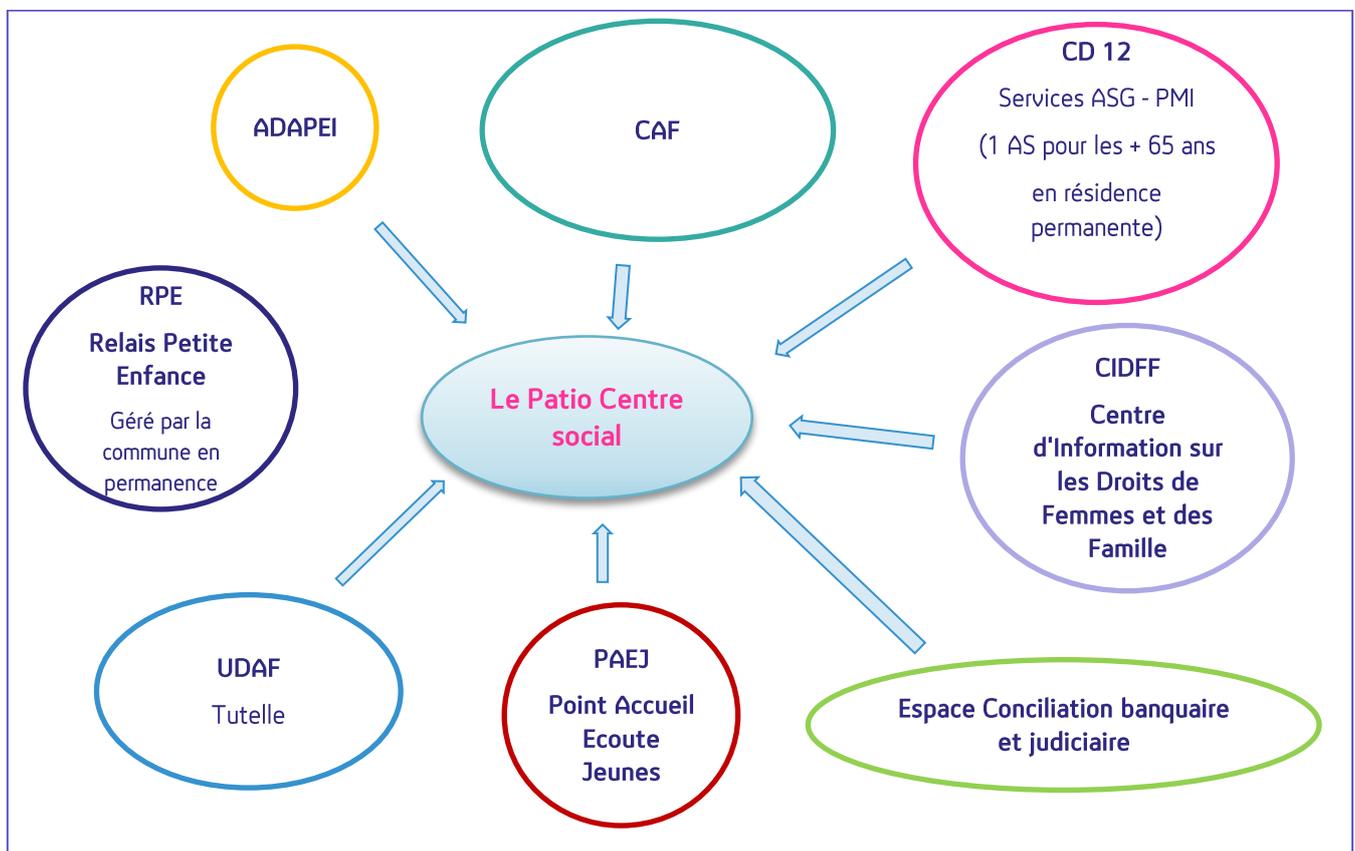
### L'équipe (cf. annexe 1 organigramme)

L'équipe du Patio est composée de 9,4 ETP.

✓ Pour le pilotage Animation Globale et Coordination, elle est constituée de :  
d'une responsable, diplôme d'état d'infirmière puéricultrice, à 100%,  
de deux agents administratifs, à 100%, dont un mis à disposition par la CAF de l'Aveyron.

✓ Pour l'Animation Collective Familles, elle est constituée de :  
d'une référente familles, coordinatrice CLAS, diplômée d'état d'éducatrice de jeunes enfants, à 80 %,  
d'un coordinateur jeunes, diplômé d'état d'éducateur spécialisé, à 100 %,  
d'un référent Jeunes à 100 %,  
d'une responsable ludothèque, à 100%,  
de deux animatrices familles et ludothèque, une à 100 %, et une à 60%, mise à disposition par la CAF de l'Aveyron,  
et d'un agent d'entretien à 100%.

### Les acteurs



## Les associations

En 2021, nous avons 11 associations présentes avec plus de 568 adhérents.

Nom de l'association	Activités	Fréquentation	Nombre d'adhérents
<b>Les amies du jeudi</b>	Manuelles, sorties, cuisine	2 fois par semaine	25
<b>Cousu d'amitié</b>	Manuelles	1 à 2 fois par semaine	44
<b>Douedy Africa</b>	Danse et percussions	1 fois par semaine	9
<b>UFOLEP</b>	Sportives	1 fois par semaine	En attente
<b>Le Scalène</b>	Culinaires	1 fois par mois	30
<b>Sport pour tous</b>	Sportives	4 fois par semaine	178
<b>Yoga</b>	Sportives	3 fois par semaine	53
<b>CRAISAF</b>	Linguistiques	4 fois par semaine	36
<b>Rand'Onet</b>	Sportives	Activités extérieures du centre	53
<b>La Bonne entente</b>	Seniors	1 fois par semaine	140
<b>ACMP Club Cœur Santé de Rodez</b>	Sportives	1 fois par semaine	En attente

---

# CONTRAT DE PROJET 2023 - 2024

## Les 5 orientations stratégiques

---

### **Orientation 1 : Consolider l'accompagnement du public et faciliter leur parcours de vie**

- Action 1 : Développer les dynamiques visant à faciliter l'accueil et l'accompagnement des publics vulnérables
- Action 2 : Développer l'accès au numérique
- Action 3 : Renforcer le rayonnement de l'animation de la vie sociale sur le territoire au travers de ses équipements

### **Orientation 2 : Renforcer la qualité et la structuration des actions menées en direction des familles**

- Action 4 : Renforcer les pratiques éducatives (lien CTG fiche action BI-4)
- Action 5 : Développer des projets collectifs autour du jeu
- Action 6 : Créer un réseau solidaire des parents
- Action 7 : Poursuivre des animations en faveur des enfants et leurs familles pour valoriser la fonction parentale

### **Orientation 3 : Développer des actions menées en direction des jeunes**

- Action 8 : Renforcer la lisibilité et le maillage de l'offre jeunesse à Onet le Château
- Action 9 : Favoriser la participation et l'engagement des jeunes

### **Orientation 4 : Conforter la cohésion sociale et agir sur les facteurs de fragilisation**

- Action 10 : Développer les stratégies d'« aller-vers » tous les publics
- Action 11 : Sensibiliser à la citoyenneté et à l'engagement associatif (lien CTG fiche action CI-3)

### **Orientation 5 : Coordonner la mise en réseau des acteurs du territoire**

- Action 12 : Créer un réseau local d'acteurs parentalité (lien CTG fiche action AI-1)
- Action 13 : Faciliter la mise en réseau des acteurs qui œuvrent en faveur de l'accès aux droits et de l'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité

## Orientation 1

### Consolider l'accompagnement du public et faciliter leurs parcours de vie

#### ▪ Action 1 : Développer les dynamiques visant à faciliter l'accueil et l'accompagnement des publics vulnérables

<b>Contexte, Problématique</b>	<p>L'accueil et l'accompagnement des personnes en difficultés sociales sont confiés et organisés depuis plusieurs décennies au centre social où des travailleurs sociaux de différentes institutions sont présents. La fermeture des guichets des services publics, la complexification des démarches, leur dématérialisation progressive ont conduit la commune à se doter d'un nouveau service France services afin d'apporter une aide aux personnes dans leurs relations avec des institutions ou entreprises qui interviennent dans leur vie quotidienne (Caf, CPAM, EDF, la poste...).</p> <p>La reprise du Patio centre social par la commune d'Onet-le-Château et la venue future du CCAS dans les locaux demande une réflexion dans l'organisation de l'accueil de ces services.</p> <p>Dans ce cadre, le CCAS, le Patio centre social et le conseil départemental de l'Aveyron souhaitent se mobiliser dans une réflexion commune afin qu'il soit portée une attention particulière aux personnes susceptibles d'être en difficultés dans leurs accès aux droits, et à la bonne information et orientation de ces personnes vers les services ou institutions compétentes</p> <p>Cette mobilisation partenariale pour un accueil social de proximité reste à structurer et à animer, c'est ce à quoi s'engage le Patio centre social. Il s'agira de constituer avec le CCAS, le conseil départemental et les autres acteurs sociaux (CAF, pôle Emploi, mission locale, ....), un réseau garantissant à toute personne (quels que soient sa demande, sa situation, son statut) de disposer d'un accueil social de proximité, lui assurant une écoute de qualité, l'apport d'informations utiles ainsi qu'une orientation vers le service compétent pour lui apporter la réponse ou l'accompagnement adaptée à sa demande ou à sa situation. En concertation avec les partenaires qui souhaiteront s'engager dans ce réseau, une organisation coordonnée et en complémentarité de compétences et missions sera à travailler, les modalités et les engagements en découlant seront à formaliser dans une charte du premier accueil social inconditionnel de proximité.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en œuvre une réflexion collégiale pour poser les bases d'un accueil inconditionnel qui facilitera l'accès aux droits et l'accompagnement des publics notamment ceux en situation de vulnérabilité</li><li>• Renforcer l'interconnaissance des acteurs</li><li>• Elargir la prise en compte des publics ayant des besoins repérés en matière d'accès aux droits et d'accompagnement social</li></ul>
<b>Public cible</b>	<p>Tous les publics avec une attention particulière pour les plus vulnérables</p> <p>Les partenaires du Patio centre social : CCAS, CAF, CD12, France services</p>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Constitution et structuration d'un réseau de 1ers accueils sociaux de proximité :</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>- repérage et mobilisation des partenaires,</li><li>- élaboration des modalités de fonctionnement des procédures et outils partagés,</li><li>- mise en place de formations interinstitutionnelles et de périodes immersions croisées,</li><li>- organisation de rencontres favorisant l'échange de pratiques et le partage de connaissances.</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en place d'outils complémentaires (communication, équipements informatiques et téléphoniques...) pour améliorer l'accueil des usagers et notamment pour la gestion de l'accueil et le suivi des accompagnements sociaux afin pour les professionnels en charge des accueils d'améliorer la prise en compte des demandes des usagers et leur orientation (identification des démarches antérieures, des accompagnements en cours, et des professionnels mobilisés), le partage de l'information entre ces professionnels. Le suivi d'activité ainsi réalisé permettrait de mieux repérer et analyser les besoins sociaux du territoire.</li> <li>○ Attention à porter à la communication pour une bonne lisibilité du réseau</li> <li>○ Mise en place d'instance et outils de suivi et d'évaluation en prenant en compte les retours des usagers</li> </ul>
<b>Ressources et moyens nécessaires</b>	Mobilisation des moyens financiers, humains et logistiques du Patio centre social et des partenaires.
<b>Pilotage</b>	Pilotes : Responsable Patio centre social
<b>Echéancier</b>	<u>Dès 2023 :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du groupe de travail sur l'année 2023</li> <li>- Opérationnalité progressive en 2024 avec l'arrivée du CCAS dans les locaux du Patio</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Indicateurs quantitatifs : nombre de rencontres, de personnes sollicitées... Indicateurs qualitatifs : retours des usagers, analyses et évaluation des outils et démarches mis en place

## Orientation 1

### Consolider l'accompagnement du public et faciliter leurs parcours de vie

#### ▪ Action 2 : Développer l'accès au numérique

<b>Contexte, Problématique</b>	Les services publics numériques ne cessent de se développer : services en ligne, applications sur les smartphones, échanges de données dématérialisés... Ces services ont vocation à simplifier à la fois la vie de l'utilisateur et le traitement des dossiers par l'administration. Si les effets positifs sont réels, une partie de la population rencontre des difficultés à réaliser des démarches dématérialisées. Outre une assez bonne maîtrise de l'écrit, l'usage du numérique requiert par ailleurs de savoir utiliser l'outil et entretenir une relation administrative à distance.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Favoriser l'inclusion numérique des publics en encourageant une dynamique partenariale de lutte contre la fracture numérique et en renforçant l'accessibilité des services publics sur le territoire afin de faciliter l'accès aux droits, lutter contre l'isolement et favoriser la pleine citoyenneté des personnes.
<b>Public cible</b>	Les habitants du QPV Les familles des enfants scolarisés dans les écoles de la ville
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Dans une première étape, développer une assistance aux utilisateurs avec :<ul style="list-style-type: none"><li>- un accompagnement pédagogique pouvant être constitué de parcours individualisés et de temps de sensibilisation collective,</li><li>- des parcours proposés s'appuyant sur une identification des freins (numériques mais pas seulement,...langue française,...),</li><li>- un socle de connaissance qui peut comprendre les questions d'identité numérique, de repérage des techniques de hameçonnage, d'usurpation d'identité,... pour pouvoir s'en protéger.</li></ul></li><li>○ Puis favoriser leur autonomie par des actions permettant une réelle appropriation d'un socle de connaissances et de compétences numériques.</li></ul>
<b>Ressources et moyens nécessaires</b>	Equipes de France services et du Patio centre social
<b>Pilotage</b>	Pilotes : France services et le Patio centre social
<b>Echéancier</b>	Dès 2023 et sur toute la durée du contrat de projet : mise en place des premières actions avec une campagne de communication
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'autonomie des publics concernés dans l'accès aux droits au travers des démarches matérialisées</li><li>• Le nombre d'habitants des quartiers bénéficiaires d'un accompagnement aux démarches dématérialisées</li></ul>

## Orientation 1

### Consolider l'accompagnement du public et faciliter leurs parcours de vie

#### ▪ Action 3 : Renforcer le rayonnement de l'animation de la vie sociale sur le territoire au travers de ses équipements

<b>Contexte, Problématique</b>	<p>Onet-le-Château possède une dynamique associative très développée ainsi que de nombreux acteurs de la vie sociale : un centre social agréé, un CCAS, une MJC, un CADA, un FJT..., ayant tous une fonction d'accueil et d'orientation, d'animation globale de territoire, de soutien à la vie associative et d'animation partenariale.</p> <p>Avec la création d'un pôle des Solidarités, la Ville souhaite développer le rayonnement de l'action sociale à travers ses équipements, dans le montage de projets avec ses partenaires.</p> <p>Une des problématiques identifiées est la méconnaissance des missions des différentes structures par les habitants de la commune.</p> <p>Des projets et dynamiques de coopérations ont débuté en 2022 avec différents partenaires locaux : Le Patio Centre social, la MJC, des associations, le FJT, le CADA... il est nécessaire pour autant d'améliorer l'interconnaissance et la communication entre chaque acteur qui nous permettra de développer une complémentarité des interventions et facilitera la sollicitation des habitants du territoire.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer la lisibilité et la visibilité des ressources locales pour les acteurs et les publics</li><li>• Développer le partenariat pour faciliter la circulation de l'information</li><li>• Renforcer la complémentarité et les coopérations avec les partenaires locaux</li></ul>
<b>Public cible</b>	<p>Equipes du pôle des Solidarités : Le Patio centre social, le CCAS, France services</p> <p>Acteurs et partenaires : Département, MJC, FJT, CADA, associations</p>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Développement du partenariat avec l'ensemble des partenaires</li><li>○ Poursuivre le développement de programmations conjointes</li><li>○ Prendre appui sur les événements fédérateurs du territoire et les lieux ouverts pour développer des actions d'animation et faire connaître l'offre du territoire.</li></ul>
<b>Ressources et moyens nécessaires</b>	<p>Mobilisation des moyens financiers, humains et logistiques du Patio centre social et des partenaires.</p>
<b>Pilotage</b>	<p>Pilotes : équipe du Patio et CCAS</p>
<b>Echéancier</b>	<p><u>Dès 2023</u> : mise en place de rencontres et des premières actions avec une campagne de communication (week-end de rentrée)</p>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Evolution de la fréquentation des structures du territoire : effectifs et profils des publics accueillis (tranches d'âge, genre, origine géographique,...)</li><li>• Evolution de la mobilisation des différents dispositifs (exemple aide aux projets, citoyenneté,...) : analyse du profil des porteurs de projets (tranches d'âge, genre,...)</li><li>• Evolution de la fréquentation des événements sur le territoire</li></ul>

## Orientation 2

### Renforcer la qualité et la structuration des actions menées en direction des familles

#### ▪ Action 4 : Renforcer les pratiques éducatives (*lien CTG fiche action BI-4*)

<b>Contexte, Problématique</b>	<p>Le Patio centre social se situe dans un quartier identifié "quartier prioritaire politique de la ville", avec notamment la présence d'un CADA. De nombreuses familles issues de l'immigration ne maîtrisent pas complètement la langue française, celles-ci sont confrontées aux difficultés dans l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants. Ces familles expriment le souhait d'être soutenues et accompagnées dans la réussite scolaire de leurs enfants. Pour l'année scolaire 2022/2023, 3 collectifs ont été constitués sur le Patio centre social, ils concernent les écoles des 4 Saisons. L'AFEV poursuit un accompagnement individuel sur la commune.</p> <p>Cette fiche action est en lien étroit avec la fiche action BI-4 de la CTG.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Proposer des temps d'accompagnement à la scolarité tout en associant les parents dans la réussite éducative de leur enfant.</li><li>○ Soutenir la fonction parentale pour que ces derniers soient acteurs du dispositif et puissent s'impliquer dans la progression de leur enfant.</li><li>○ Développer et consolider les liens avec les équipes pédagogiques des écoles.</li><li>○ Coordonner les différents CLAS animés sur le territoire.</li></ul>
<b>Public cible</b>	Les enfants scolarisés et leurs familles, prioritairement résidant dans le QPV
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Mettre en place des ateliers d'aide aux devoirs afin de favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des enfants, tout en soutenant les parents dans le lien avec l'école.</li><li>○ Offrir à l'enfant (et occasionnellement aux parents) des activités culturelles, artistiques et sportives.</li><li>○ Mutualiser les moyens et méthodes, mettre en place des formations, partager et co-construire des outils méthodologiques, de communication à diffuser aux familles et aux partenaires.</li><li>○ Créer des passerelles entre les différents types d'accompagnement en organisant des journées ou demi-journées collectives (tournoi, olympiade, inter-CLAS...)</li><li>○ Veiller à ce que toutes les écoles orientent les enfants et leurs familles : point lors des 3<sup>èmes</sup> conseils d'école, réunions de rentrée</li><li>○ Engager une réflexion partagée sur les besoins au collège.</li></ul>
<b>Ressources et moyens nécessaires</b>	Mobilisation des moyens financiers, humains (équipe du Patio centre social, bénévoles, référente Parcours, référents AFEV, les équipes pédagogiques des écoles...) et logistiques des partenaires.
<b>Pilotage</b>	Pilote : Référente familles coordinatrice CLAS en lien avec la référente Parcours
<b>Echéancier</b>	Depuis la rentrée scolaire de 2022
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Scolarité facilitée pour les enfants</li><li>• Meilleure implication des parents dans la scolarité de leur enfant</li><li>• Amélioration du lien avec les différents CLAS et les écoles</li></ul>

## Orientation 2

### Renforcer la qualité et la structuration des actions menées en direction des familles

#### ▪ Action 5 : Développer des projets collectifs autour du jeu

<b>Contexte, Problématique</b>	<p>La ludothèque du Patio centre social est un équipement culturel où se pratiquent le jeu libre, le prêt et des animations ludiques. Sa structuration autour des jeux lui permet d'accueillir des personnes de tout âge. Le principal objectif est de favoriser la pratique du jeu pour faire reconnaître l'importance de son rôle éducatif, social et culturel. C'est un lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ de sensibilisation au jeu et aux valeurs qui vont avec le respect des règles, des autres joueurs et du matériel,</li><li>✓ propice à l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilisation,</li><li>✓ favorable à la socialisation et à la rencontre de l'autre, ouvert aux différences afin d'encourager l'intégration,</li><li>✓ de découverte qui accueille tous les publics, sans discrimination d'âge, d'origine ou de culture.</li></ul> <p>Le jeu étant un outil de médiation, une des missions de la ludothèque est de mettre en valeur le jeu comme un moyen de communication privilégié.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser le développement dès le plus jeune âge de compétences psychosociales et renforcer le soutien à la parentalité.</li><li>• Animer une ludothèque à destination de tous les publics</li><li>• Organiser des ateliers ludiques parents-enfants.</li></ul>
<b>Public cible</b>	Tous les publics, et notamment les familles du QPV ainsi que les institutions (services mairie, écoles, MJC, SESSAD...)
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Animation de la ludothèque avec le jeu sur place et l'emprunt de jeux</li><li>○ Animations locales : Mise en place de demi-journée ou journée Récré à jeux dans la grande salle du Patio ou en plein air</li><li>○ Animation d'ateliers thématiques parents-enfants : Animation d'ateliers jeux et coopération en famille en différents lieux : grands jeux d'extérieur, jeux de société, jeux d'expression, etc... ; Consolidation de la relation parents-enfant grâce à une nouvelle approche par le jeu (complicité, confiance, entraide et échanges entre enfants et parents)</li><li>○ Création de sac à dos thématiques : les émotions, l'autonomie, le jeu, les saines habitudes de vie, les lettres, les chiffres, l'espace-temps... en faveur des familles.</li></ul>
<b>Ressources et moyens nécessaires</b>	Mobilisation des moyens financiers, humains et logistiques du Patio centre social et des partenaires
<b>Pilotage</b>	Pilotes : Référente familles et responsable de la Ludothèque
<b>Echéancier</b>	Début des ateliers parents-enfants 1 fois par mois, début 2023 Mise en place des sacs à dos 1 <sup>er</sup> semestre 2023
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Indicateurs quantitatifs : Nombre de personnes présentes aux activités, de jeux empruntés... Indicateurs qualitatifs : Participation aux activités proposées, types d'attentes exprimées

## Orientation 2

### Renforcer la qualité et la structuration des actions menées en direction des familles

#### ▪ Action 6 : Créer un réseau solidaire des parents

<b>Contexte, Problématique</b>	Le Patio centre social vise ainsi à lutter contre les inégalités territoriales en matière de parentalité notamment avec la mise en place de projets et l'amélioration de la communication autour de cette thématique.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rendre lisible et accessible aux familles, en un lieu unique, toutes les questions relatives à l'éducation des enfants et à la parentalité en général : formaliser une offre globale de partenaires.</li><li>• Maintenir les liens familiaux, prévenir les situations de ruptures et de conflits, accompagner la création de nouvelles solidarités familiales</li></ul>
<b>Public cible</b>	Tout parent, futur parent, grand-parent, beau-parent résidant sur la commune.
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Créer un espace « La Maison » qui soit individuel avec l'ensemble des ressources sur les questions de parentalité (accueil, information et orientation de tout parent en fonction de ses besoins en matière de soutien ou de parentalité) et collectif avec des temps et un lieu propices aux échanges. Cet espace peut prendre différentes formes : groupe de paroles (parents, enfants), café parents, sensibilisation voire de formation, conférence ou autre mode d'intervention à inventer. Une première intervention sera co-organisée avec le département en début d'année 2023 avec une exposition sur les écrans.</li><li>○ Constituer un groupe de parents dans le courant de l'année. Après l'expérimentation des ateliers jeux, propositions d'ateliers d'expression entre parents, en alternance des ateliers jeux avec les enfants, afin de faire un retour sur les expériences vécues et de valoriser les apprentissages, les évolutions dans la relation. Apports théoriques, retours sur expériences, cercles de parole.... Les parents apprennent à formuler leurs inquiétudes, leurs émotions et à se mettre à l'écoute des émotions et besoins de l'enfant, prennent conscience de l'importance de vivre des moments en famille en dehors de la routine du quotidien et de la plus-value de ces ateliers dans leur quotidien, dans leurs rapports enfants-parents (meilleure communication, compréhension, plus grande complicité, rapport éducatif consolidé).</li><li>○ Mettre en place une permanence famille : temps d'écoute et d'échanges, entretien individuel et/ou rencontre collective avec des professionnel.le.s pouvant apporter une réponse aux questions qui préoccupent les parents (numéro point écoute).</li><li>○ Proposer des ateliers numériques aux familles en lien avec France Services : point d'accès Internet et accompagnement à l'usage du numérique dans l'exercice de sa parentalité (portail Familles, ENT...)</li></ul>
<b>Ressources et moyens nécessaires</b>	Mobilisation des moyens financiers, humains et logistiques du Patio centre social et des partenaires
<b>Pilotage</b>	Pilote : référente familles en lien avec la référente Parcours

---

<b>Echéancier</b>	Dès <u>2023</u> : mise en place des premières actions avec notamment une campagne de communication
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Indicateurs quantitatifs : Nombre de personnes présentes aux activités, nombre de jeux empruntés... Indicateurs qualitatifs : Participation aux activités proposées, types d'attentes exprimées

## Orientation 2

### Renforcer la qualité et la structuration des actions menées en direction des familles

- **Action 7 : Poursuivre des animations en faveur des enfants et leurs familles pour valoriser la fonction parentale**

<b>Contexte, Problématique</b>	Cette action permet aux familles de bénéficier de loisirs communs avec leurs enfants. C'est pour certains l'occasion de découvrir des lieux, de sortir du quotidien, de partager un temps fort. Des professionnels du Patio centre social accompagnent ces sorties afin de faire le lien avec les familles, de les informer des actions du Centre social...
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Développer des actions collectives qui contribuent à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra familiale et aux relations et solidarités inter familiales.</li><li>• Permettre aux familles de s'accorder du temps de loisirs avec leurs enfants afin de les amener par la suite à le faire seule.</li><li>• Repérer les familles pouvant accéder à un projet vacances individuel (départ enfants ou famille) ou pouvant participer à la mise en place d'un projet de départ en groupe et les accompagner dans ces démarches.</li></ul>
<b>Public cible</b>	Toutes les familles et les enfants, prioritairement ceux du QPV
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Permettre aux parents et à leurs enfants ou aux grands-parents et à leurs petits-enfants de vivre une relation privilégiée.</li><li>○ Faciliter la création de liens entre les familles.</li><li>○ Organiser des ateliers découverte : faire découvrir aux familles des activités de loisirs à partager qui se déroulent sur leur territoire, démystifier les lieux « culturels ».</li><li>○ Créer des temps Papa Pati'Onet sur différentes thématiques (sports, bricolage...)</li><li>○ Créer un temps d'échanges pour se rencontrer entre les acteurs sociaux et les familles (réunion d'informations).</li><li>○ Co-construire avec les familles intéressées des sorties familiales, valoriser les parents dans la prise d'initiatives (acteur du projet).</li></ul>
<b>Ressources et moyens nécessaires</b>	Mobilisation des moyens financiers, humains et logistiques du Patio centre social et des partenaires
<b>Pilotage</b>	Pilote : Référente familles
<b>Echéancier</b>	Sur toute la durée du contrat de projet
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Indicateurs qualitatifs : échanges avec les familles, investissements des familles, observations des professionnels. Indicateurs quantitatifs : nombre de nature des sorties proposées, nombre de sorties réalisées, nombre de familles inscrites, nombre de familles orientées vers un projet vacances et nombre de familles ayant réalisées un projet vacances.

## Orientation 3

### Développer des actions menées en direction des jeunes

#### ▪ Action 8 : Renforcer la lisibilité et le maillage de l'offre jeunesse à Onet le Château

<b>Contexte, Problématique</b>	<p>La mise en œuvre d'une politique jeunesse sur la commune correspond à un besoin de prise en charge éducative des publics mineurs sur ce territoire ainsi que des jeunes adultes. En effet, des témoignages et éléments de diagnostic concordent autour de la problématique d'activités et/ou de propositions non adaptées à leurs envies notamment en soirée. Cette situation pousse d'ailleurs certains d'entre eux à occuper l'espace public ou les parties communes d'espaces privés, de manière parfois inappropriée, ce qui peut générer des désagréments pour les autres habitants, voire nourrir un sentiment de relégation ou d'insécurité. Les jeunes en mal d'activité et de considération éprouvent eux aussi un ressentiment à ce désœuvrement imposé. Cette prise en charge se fait dans la perspective de proposer une offre à même de permettre aux jeunes de se construire, de trouver les moyens de se développer et de s'épanouir afin de prévenir les actes de délinquance. Elle vise à garantir une qualité dans le lien éducatif avec les publics les plus en rupture mais également les plus en demande. L'action mise en œuvre s'articule avec les orientations prises par la Ville au travers notamment du PEDT.</p> <p>L'accueil des jeunes adultes permet aussi d'envisager, en même temps qu'une offre de services de proximité et un accompagnement éducatif réactif, la continuité éducative de l'action Jeunes pour ces publics.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Adapter l'offre d'activités aux besoins identifiés (temps d'ouverture, projets...)</li><li>○ Communiquer auprès des jeunes et leurs familles sur l'ensemble des activités, animations présentes sur la commune.</li><li>○ Participer au réseau jeunesse</li></ul>
<b>Public cible</b>	Les jeunes âgés de 14 à 25 ans prioritairement du QPV
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Développer des démarches adaptées pour aller vers les publics, renouer le dialogue, prendre en compte leurs attentes, les informer de ce qui existe, les accompagner dans leurs projets.</li><li>○ Orienter les jeunes en fonction de leurs besoins, leurs attentes et des dispositifs existants sur le territoire.</li></ul>
<b>Ressources et moyens nécessaires</b>	Mobilisation des moyens financiers (Prestations CAF Ps Jeunes), humains et logistiques du Patio centre social et des partenaires
<b>Pilotage</b>	Pilote : le coordinateur jeunes en lien avec le référent jeunes du Patio centre social
<b>Echéancier</b>	Dès 2023 et sur toute la durée du contrat
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Indicateurs quantitatifs : calendrier d'activités des acteurs de quartier, nombre de participants... Indicateurs qualitatifs : retours des jeunes et des animateurs

## Orientation 3

### Développer des actions menées en direction des jeunes

#### ▪ Action 9 : Favoriser la participation et l'engagement des jeunes

<b>Contexte, Problématique</b>	<p>Cet axe d'intervention est au cœur des principes d'intervention de l'éducation populaire et des actions des acteurs éducatifs du territoire, offrant aux jeunes du territoire des espaces d'expression et de débat. Une information, une écoute et des dispositifs d'accompagnement des jeunes pour les rendre pleinement acteurs de leurs temps libres et de leurs projets commencent à se développer notamment au sein des structures socio-éducatives telles que la MJC ou via les démarches portées par le Réseau Information Jeunesse Aveyron autour de l'engagement ou de la mobilité internationale. Différents dispositifs peuvent être mobilisés comme le dispositif « argent de poche » (chantiers jeunes 16-21 ans), l'accompagnement d'associations de jeunes, ou les « clubs » de la MJC où les jeunes sont en semi-autonomie (12-17 ans). Pour les acteurs interrogés, un travail serait donc à développer autour de ces questions relatives à la participation, à l'engagement citoyen pour imaginer des dispositifs adaptés, mieux faire connaître les ressources existantes, mobiliser plus activement les dispositifs départementaux et nationaux (Bourse AJIR, service civique...).</p> <p>Les acteurs soulignent aussi l'importance de développer la pédagogie auprès des jeunes autour de ces questions. L'engagement peut prendre différentes formes, se traduire par une implication qui peut être limitée, ponctuelle, ou plus régulière. Au-delà de la pédagogie, il y a lieu de valoriser les différentes formes d'engagement et de participation des jeunes, sous toutes ses formes, de manière à favoriser la découverte des possibilités qui s'offrent à eux en la matière, tout en changeant le regard et la considération qui est portée à leur participation à la définition de l'action publique.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Créer un espace Projet Jeunes, véritable espace dédié à la jeunesse et de dynamisation de la politique les concernant. Répondant à des missions plurielles, il a un rôle central et de pilotage de l'ensemble de l'action jeunesse au-delà de son ouverture quotidienne. Ce rôle s'exprime au travers de plusieurs missions : animation, développement et accompagnement de projet collectifs et individuels, accueil et écoute, information.</p>
<b>Public cible</b>	<p>Les jeunes âgés de de 14 ans à 17 ans Les jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans</p>
<b>Contenu</b>	<p>○ L'espace Projet Jeunes : ouvert les soirs, mercredis et vacances scolaires. Il s'agit d'un lieu d'information et d'activités pour les jeunes. Cet espace s'inscrit dans les orientations nationales de la Ps Jeunes : encourager les initiatives et renforcer l'accompagnement éducatif. Il est le support prioritaire à l'intervention jeunesse sur le territoire, lieu de la rencontre et de l'échange avec les animateurs du centre social. Il s'adresse à tous les jeunes de plus de 14 ans. Son public cible ainsi que le cœur de son action sont centrés sur les quartiers des 4 Saisons et des Costes rouges.</p> <p>En tant qu'espace d'animation, il est soumis à la réglementation sur les ACM</p>

<b>Ressources et moyens nécessaires</b>	<p>En fonction des projets en cours développés par l'équipe et des projets co-construits avec les jeunes.</p> <p>Un certain nombre de partenaires interagissent dans l'environnement de cet espace, tant sur le volet éducatif, que culturel ou sportif. LA MJC, les établissements scolaires, la MDA, le RIJ, le PAEJ... tous sont ponctuellement des ressources et des partenaires et constituent avec d'autres le réseau des acteurs jeunesse.</p>
<b>Pilotage</b>	<p>L'EPJ est sous le pilotage du coordinateur jeunes en lien avec le référent jeunes</p>
<b>Echéancier</b>	<p>Année 2023 : préparation du dossier PS Jeunes et ACM</p>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Evaluation quantitative : Nombre de jeunes inscrits, de journées d'accueil, moyenne des fréquentations</p> <p>Evaluation qualitative : Satisfaction des jeunes et des familles, analyse qualitative des animateurs</p>

## Orientation 4

### Conforter la cohésion sociale et agir sur les facteurs de fragilisation

#### ▪ Action 10 : Développer les stratégies d'« aller vers » tous les publics

<b>Contexte, Problématique</b>	<p>Les acteurs locaux ont rappelé lors des rencontres l'attention qu'il convient d'avoir en direction des publics qui n'investissent pas les ressources à leur disposition sur la commune, par méconnaissance de l'offre, du fait de l'absence de réponses en proximité, ou d'une crainte de stigmatisation, qui pensent que les services ne leur sont pas destinés. De fait solliciter un conseil ou une aide auprès d'intervenants extérieurs ou de leur famille est loin d'être un réflexe naturel pour de nombreux habitants.</p> <p>Les rencontres organisées dans le cadre du renouvellement du contrat de projet ont mis en exergue les nombreuses pistes de travail à explorer, comme la volonté des acteurs d'investir plus largement l'espace public sous forme d'itinérance, de développer la communication (bulletin municipal...), ou de s'appuyer sur les événements à fort écho local proposés sur la commune. Les partenaires souhaitent développer des actions co-construites et co-animées par plusieurs structures du territoire, pour aller à la rencontre des habitants sur les lieux qu'ils fréquentent au quotidien, dans des lieux neutres (écoles, médiathèque...), espaces publics, quartiers peu couverts par les structures de proximité.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réflexion collégiale afin de repérer des acteurs prêts à s'engager dans des démarches d'aller-vers, cibler les publics qui feront l'objet d'une attention particulière, identifier les territoires et lieux sur lesquels des actions conjointes pourront être proposées (voire des événements – supports), proposer des outils adaptés aux actions.</li><li>• Animer des ateliers (cuisine, jardinage, bricolage...)</li></ul>
<b>Public cible</b>	<p>Porteurs de projets du territoire : professionnels et bénévoles intervenant en lien avec les publics « éloignés » (d'un point de vue géographique et/ou social) des services aux familles et des ressources d'animation de la vie sociale.</p> <p>Ensemble de la population mais priorité donnée aux publics qui font l'objet d'une attention particulière des partenaires : publics les plus isolés, familles qui mobilisent peu les aides du CCAS...</p>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Animer des ateliers avec différentes thématiques (actions d'animation de la vie sociale, permanences d'accès aux services et aux droits, actions de soutien à la parentalité, actions culturelles...).</li><li>○ Réfléchir avec l'ensemble des structures qui œuvrent en faveur de l'animation de la vie sociale, de l'accès aux services et aux droits :<ul style="list-style-type: none"><li>- pour identifier les ateliers qui pourraient être proposés de manière délocalisée, « hors-les-murs » : plusieurs lieux / temps sur lesquels des actions pourront être proposées seront définis / priorités : lieux « neutres » (médiathèque, écoles...), espaces publics (square, jardin public...), quartiers peu couverts par les structures de proximité, évènements attirant un public important...</li><li>- pour créer des outils adaptés aux actions, « mobiles »/souples/facilement identifiables pour faciliter l'itinérance des actions (triporteur, ludothèque mobile, kakemono,...)</li></ul></li></ul>

	La mise en œuvre de ces ateliers nécessitent en amont l'organisation de temps d'échanges, partage d'expériences (a minima une fois par an) : travail sur un vocabulaire commun, la « posture » spécifique relative aux démarches d'aller-vers, valorisation d'expériences « extérieures », présentation d'outils,... Ces rencontres pourront être organisées notamment dans le cadre du réseau constitué autour de l'accès aux droits (Action 13)
Ressources et moyens nécessaires	Mobilisation des moyens financiers, humains et logistiques du Patio centre social et des partenaires
Pilotage	Pilotes : CCAS, référente familles animation Patio centre social
Echéancier	<u>Dès 2023</u> : animation d'une première réunion du groupe projet permettant de travailler sur les outils et dispositifs à imaginer pour développer ces actions d' « aller vers »
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs quantitatifs : nombre de participants aux actions (recueil d'éléments de profil lorsque c'est possible et pertinent), nombre et profils des participants aux temps d'échange entre acteurs Indicateurs qualitatifs : degré de satisfaction des publics et des acteurs (questionnaires satisfaction,...), analyse qualitative des actions et outils développés dans le cadre de ce groupe projet

## Orientation 4

### Conforter la cohésion sociale et agir sur les facteurs de fragilisation

- **Action 11 : Sensibiliser à la citoyenneté et à l'engagement associatif**  
(lien CTG fiche action CI-3)

Contexte, Problématique	<p>Beaucoup d'associations sont anciennes avec des bénévoles qui s'essouffent. Certains habitants ont exprimé leurs difficultés à intégrer les instances des associations existantes.</p> <p>La MJC travaille autour de l'engagement citoyen dans le cadre de la Fabrique d'Initiatives Citoyennes, mais un travail avec les associations autour du renouvellement des bénévoles et des instances dirigeantes, comme l'intégration des jeunes semblent des sujets à explorer.</p>
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en valeur tout ce qui existe dans le domaine du soutien à la vie associative sur la commune: service VASE, le Krill, le Patio centre social, le café associatif, la FIC de la MJC, les associations ...par une communication ciblée « citoyenneté et engagement »</li><li>• Etendre la formation autour du bénévolat et de l'engagement</li><li>• Travailler avec les associations locales autour du renouvellement des bénévoles</li><li>• Développer l'accueil de jeunes volontaires Service national universel (SNU), projet structurant qui vise à impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la Nation, à promouvoir la notion d'engagement et à favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs: le renforcement de la cohésion nationale qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes volontaires.</li></ul>
Public cible	Toute personne résidant sur la commune et ayant du temps à partager
Contenu	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Développer les liens avec les associations : réunion de rentrée (portes ouvertes) et de fin d'année (bilan de fin d'année)</li><li>○ Recenser les besoins, manques identifiés par les associations</li><li>○ Créer un événement associatif</li><li>○ Accueillir des jeunes pour des missions d'intérêt général dans le cadre du dispositif SNU. Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 15 à 17 ans, pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Les jeunes, de manière volontaire, s'engagent dans un parcours constitué obligatoirement d'un séjour de cohésion de deux semaines (phase 1) et d'une mission d'intérêt général de 84h hors temps scolaire. Chaque jeune peut ensuite, jusqu'à ses 25 ans, compléter son parcours par une période d'engagement de trois mois minimum (phase 3).</li></ul>
Ressources et moyens nécessaires	Mobilisation des moyens financiers, humains et logistiques du service VASE, du Patio centre social, et des partenaires notamment les associations

---

Pilotage	Pilotes : service VASE et Patio centre social
Echéancier	Sur toute la durée du contrat de projet
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs quantitatifs : nombre d'associations, de bénévoles, d'évènements co-organisés... Indicateurs qualitatifs : retours des associations

## Orientation 5

### Coordonner la mise en réseau des acteurs du territoire

#### ▪ Action 12 : Créer un réseau local d'acteurs parentalité

(lien CTG fiche action All-1)

<b>Contexte, Problématique</b>	<p>Au vu du nombre important d'acteurs qui œuvrent dans le champ du soutien à la parentalité, un besoin de coordination pour améliorer l'interconnaissance et la complémentarité des actions est repéré. En effet, le rôle et la place de chacun dans l'accompagnement d'ensemble des familles doivent être clarifiés pour déterminer les limites d'intervention de chacun et les modalités d'orientation vers les partenaires compétents. De plus, une articulation reste à trouver entre la référente Parcours et la référente Famille.</p> <p>Ce travail de réseau a déjà été amorcé avec le collectif parentalité qui regroupe un certain nombre de partenaires (commune, CADA, CD12, MJC, AFEV).</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en place un groupe de travail dédié ayant vocation à définir de manière collégiale et structurer le réseau (composition, animation, fréquence.....).</li><li>• Mettre en place une veille autour des besoins des familles afin d'adapter les actions, en lien avec les actions du SDSF : proposition d'actions innovantes et accessibles à toutes et à tous afin d'adapter le ou les cadres d'accueil des familles et des enfants aux besoins recensés.</li><li>• Favoriser l'interconnaissance, le partage d'expérience et le partenariat.</li></ul>
<b>Public cible</b>	Les partenaires techniques et institutionnels du territoire
<b>Contenu</b>	Le groupe de travail pourrait être composé des référents et professionnels de la commune concernés, les responsables de structure PE, MJC, AFEV, les écoles, CADA, AS CD12, CS, PMI, associations locales, micro-crèches, CIDFF... Un des 1ers objectifs pourrait commencer par la visite des différents lieux, la présentation des structures et leurs objectifs/fonctionnement, l'échange d'informations pour le cas échéant développer des projets collectifs communs.
<b>Ressources et moyens nécessaires</b>	<p>Mobilisation des partenaires : CAF, PMI, Réseau Parents Aveyron, MJC, AFEV, CADA, écoles, associations, PAEJ, micro-crèches, CIDFF, PAH 12, Maison départementale de l'Enfance et de la Famille...</p> <p>Mobilisation des moyens financiers, humains et logistiques du Patio centre social et de ses partenaires</p>
<b>Pilotage</b>	Pilotes : Référente Familles en lien avec la référente Parcours
<b>Echéancier</b>	<u>Dès 2023</u> : - mise en place du réseau et des premières rencontres, organisation d'un projet sur l'année en transversalité (exemple : fête du jeu sur un week-end de mai)
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Indicateurs quantitatifs : nombre et profils des partenaires impliqués dans le réseau, rencontres, de projets et/ou actions menées</p> <p>Indicateurs qualitatifs : effectivité de la mise en œuvre du réseau, meilleur accompagnement et orientation des parents</p>

## Orientation 5

### Coordonner la mise en réseau des acteurs du territoire

- **Action 13 : Faciliter la mise en réseau des acteurs qui œuvrent en faveur de l'accès aux droits et de l'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité**

<b>Contexte, Problématique</b>	<p>Onet-le-Château dispose d'un tissu d'acteurs sociaux très développé, un bon maillage et différents quartiers: 4 Saisons, Costes rouges... Le CCAS, le Patio centre social avec le département, notamment les permanences des assistantes sociales, permettent de proposer des espaces d'accueil et d'écoute, pour toute personne quelle que soit la forme de demande, de besoin, de difficulté financière, administrative, familiale, d'addiction, d'illettrisme... Cet accueil permet d'évaluer la demande afin d'apporter les réponses les mieux adaptées aux besoins exprimés et d'orienter le cas échéant vers les services compétents.</p> <p>L'orientation des publics reste à clarifier pour faciliter le parcours des personnes. Les acteurs soulignent la qualité des coopérations existantes sur le territoire, mais regrettent de ne disposer que d'une connaissance trop parcellaire des acteurs et des actions de chacun.</p> <p>Pour développer des actions concertées en la matière, les partenaires du Patio centre social ont émis le souhait de s'engager dans une dynamique de réseau, de manière à renforcer dans un premier temps l'interconnaissance des acteurs sociaux du territoire mais aussi de développer un socle commun de connaissances.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en œuvre une réflexion collégiale pour poser les bases d'un réseau des acteurs qui œuvrent en faveur de l'accès aux droits et de l'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité.</li><li>• Renforcer l'interconnaissance des acteurs.</li><li>• Améliorer la lisibilité et la visibilité des ressources locales pour les acteurs et les publics.</li><li>• Développer la complémentarité des interventions/actions.</li><li>• Favoriser la mise en œuvre de démarches / projets autour de thématiques partagées.</li></ul>
<b>Public cible</b>	<p>Institutions, collectivités et associations (professionnels et bénévoles) qui œuvrent en faveur des publics en situation de vulnérabilité sur le territoire</p> <p>Représentants de bénéficiaires d'aides ou dispositifs d'accompagnement</p>
<b>Contenu</b>	<p>Mettre en place un groupe de travail dédié: Patio centre social, CCAS, Caf, Conseil Départemental, Rodez Agglo, services de l'Etat, Lutte contre l'exclusion, représentants d'associations caritatives (Secours catholique, Secours populaire, Croix-Rouge, Habitat Jeunes, Progress...), bailleurs sociaux... - ayant vocation à définir et structurer de manière collégiale les contours ce réseau en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ D'objectifs : prendre le temps de définir collectivement avec les acteurs ce qu'ils attendent (ou attendraient) de ce réseau (interconnaissance ? Veille sur les besoins ? Actions communes ?,...), leur condition d'engagement dans ce collectif (en termes de temps,...)</li><li>✓ Quels publics prioritaires ? Ou champs de besoins prioritaires à travailler ?</li><li>✓ Composition : quelle place des institutions ? Des associations ? Des publics ?</li><li>✓ D'animation : une animation collégiale ? Un ou plusieurs pilotes ? Quelles possibilités de mobilisation de chacun ?</li></ul>

	<p>Ce groupe de travail aura vocation à capitaliser les travaux de recensement des acteurs de l'accès aux droits et d'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité mené à l'échelle du Contrat de ville, ainsi que d'en actualiser le contenu.</p> <p>Une fois les contours du réseau défini, un programme de travail et un calendrier sera proposé pour faciliter un travail de réflexion collective autour de thématiques partagées, la co-construction d'actions communes sur le territoire...</p>
<b>Ressources et moyens nécessaires</b>	Mobilisation des moyens financiers, humains et logistiques du CCAS, du Patio centre social et de ses partenaires.
<b>Pilotage</b>	Pilotes : Le CCAS sera en charge du pilotage et de l'animation
<b>Echéancier</b>	<p><u>Premier semestre 2023</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du groupe projet avec la définition des contours de ce réseau : fonction, composition, désignation du porteur de projet, fonctionnement, animation, périmètre d'action...</li> </ul> <p><u>A partir du second semestre 2023</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Premières rencontres du réseau, animation du réseau, propositions d'actions,...</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Indicateurs quantitatifs : effectivité de la mise en œuvre du réseau, nombre et profils des partenaires impliqués dans le réseau, nombre et types de rencontres proposées, nombre de participants et degré de satisfaction des acteurs</p> <p>Indicateurs qualitatifs : analyse des productions facilitées par le réseau : actions communes, outils,...</p>

---

# ANNEXES

## Annexe 1 : Organigramme

---

Sylvie MERCADIER PETIT  
Responsable

### Accueil et Administration

Gisèle FERREYROLLES  
Assistante administrative et Comptable

Lise AUSTRUY  
Assistante administrative et Accueil (agent CAF)

### Entretien

Kosiwavi KPINSO  
Agent d'entretien

### Animations Familles et Accompagnement scolaire

Emilie ALBOUY  
Référente Familles

Delphine GABEN  
Animatrice Familles et Ludothèque

### Ludothèque

Marilyne FIRMIN  
Animatrice familles et Ludothèque  
(agent CAF)

Séverine CHEVOLLEAU  
Référente

### Actions Jeunes

Mohamed EL YAAKOUBI  
Coordinateur Jeunes

Lino RICCI  
Référent Jeunes

## Annexe 2 : Budget prévisionnel 2023

DEPENSES		RECETTES	
<b>60 Achats :</b>		<b>70 Vente de produits :</b>	
Description	Montant	Description	Montant
	23 300 €	Participation des usagers	1 000 €
		Prestation CAF AGC	70 500 €
		Prestations CAF ACF	23 500 €
		Ps CLAS	5 300 €
<b>61 Services extérieurs :</b>		<b>74 Subventions</b>	
Description	Montant	Description	Montant
	15 600 €	Agglomération	5 000 €
		CAF	129 311 €
		DDETSPP	5 000 €
		Autres	
<b>62 Autres services extérieurs :</b>		<b>75 Fonds propres</b>	
Description	Montant	Description	Montant
Familles	13 600 €	Commune	129 311 €
Jeunes	16 100 €		
<b>64 Frais de personnel</b>			
Description	Montant		
	321 100 €		
<b>65 Autres :</b>		<b>Autres :</b>	
Description	Montant	Description	Montant
	6 900 €	Remboursement CD12 locaux	27 678 €
<b>TOTAL</b>	<b>396 600 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>396 600 €</b>

## Annexe 3 : Budget prévisionnel 2024

DEPENSES		RECETTES	
<b>60 Achats :</b>		<b>70 Vente de produits :</b>	
Description	Montant	Description	Montant
	25 000 €	Participation des usagers	1 000 €
		Prestation CAF AGC	71 000 €
		Prestations CAF ACF	24 000 €
		Ps CLAS	5 500 €
		Ps Jeunes	20 000 €
<b>61 Services extérieurs :</b>		<b>74 Subventions</b>	
Description	Montant	Description	Montant
	15 800 €	Agglomération	5 000 €
		CAF	121 411 €
		DDETSPP	5 000 €
		Autres	
<b>62 Autres services extérieurs :</b>		<b>75 Fonds propres</b>	
Description	Montant	Description	Montant
Familles	13 700 €	Commune	121 411 €
Jeunes	16 200 €		
<b>64 Frais de personnel</b>			
Description	Montant		
	324 300 €		
<b>65 Autres :</b>		<b>Autres :</b>	
Description	Montant	Description	Montant
	7 000 €	Remboursement CD12 locaux	27 678 €
<b>TOTAL</b>	<b>402 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>402 000 €</b>